

# Eglise de Toul et Eglise de Langres du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s.

par Alain RAUWEL

Les deux diocèses de Toul et de Langres, au Moyen-âge, sont limitrophes sur une distance trop importante pour que l'on puisse imaginer qu'ils aient vécu dans une complète ignorance<sup>1</sup>. Certes, le traité de Verdun a fait passer la frontière entre Francie occidentale et Lotharingie précisément à la bordure orientale du diocèse de Langres. Mais cette frontière a été zone de contacts au moins autant que séparation, comme l'établiront les données rassemblées dans ces pages. Et dans l'Europe préromane et romane, on ne s'étonnera pas du caractère principalement monastique des échanges d'hommes et d'idées qui culminèrent ici au temps du grand réformateur que fut l'abbé Guillaume de Dijon.

Le caractère privilégié des relations entre Toulous et Langrois n'est d'ailleurs pas une idée neuve. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le chanoine Chaume a été précurseur. Dans un important article de 1924, il a souligné la force du "souvenir des liens antiques qui existèrent de tous temps entre le pays de Toul et celui de Langres"<sup>2</sup>. Plus récemment, reprenant l'argumentaire de Maurice Chaume, Madame Francine Roze a remarqué combien "Saint Bénigne de Dijon et le

diocèse de Toul entretiennent depuis longtemps des liens privilégiés"<sup>3</sup>.

Déjà au X<sup>e</sup> s. (sans parler de la mort à Dijon de l'évêque Jacques à la fin du VIII<sup>e</sup> s. ou d'une lettre de Frothaire à Albéric de Langres au sujet d'un mystérieux "Bosonis monasterium"<sup>4</sup>), un lien prémonitoire entre Toul et Dijon a pu sembler s'établir autour de l'abbaye de Montier-en-Der et de son abbé, Adson<sup>5</sup>. Celui-ci entra fort jeune au monastère de Luxeuil, l'un des plus anciens et prestigieux de l'ancienne Bourgogne. L'évêque Gauzlin, prélat éminemment lettré et proche du foyer littéraire ligérien de Fleury (Archambaud de Fleury devient abbé de Saint-Evre en 934), l'appela à Toul pour lui confier les fonctions d'écolâtre. Il donna donc des leçons aux moines toulous au moment précis où s'engageait chez eux un grand mouvement de réforme. On peut dire qu'Adson fut pris dans l'élan réformateur, auquel il se rallia d'ailleurs avec enthousiasme. Quand l'évêque envoya des religieux de sa cité à Montier-en-Der pour y réaffirmer les principes de régularité, Adson fit tout naturellement partie de l'équipe. Il enseigna à nouveau, avant de devenir abbé, en 967-968. C'est pendant son abbatiat, entre 982 et 985, qu'Adson serait venu à

Saint-Bénigne de Dijon, appelé par l'évêque de Langres Brun de Roucy. Toutefois, cette venue n'est connue que par un seul texte, la *Chronique de Saint-Bénigne*, rédigé plus d'un siècle et demi après : "Bruno instituit abbatem quemdam ex monasterio Dervensi, Azonem nomine"<sup>6</sup>. Et au même endroit, cet Azon est qualifié d'aquitain. Il est donc difficile de l'identifier au Jurassien Adson du Der, d'autant plus que le séjour dijonnais d'un personnage aussi brillant et réputé, polygraphe aussi fertile, même réduit à deux ans, aurait probablement laissé plus de traces. Contrairement à la plupart des compilateurs<sup>7</sup>, on aurait donc tendance à distinguer deux Adson, l'abbé du Der et celui de Dijon : telle était l'opinion du chanoine Marilier<sup>7</sup>, telle aussi, plus récemment, celle de Madame Goulet<sup>8</sup>. On irait même volontiers plus loin : il n'est pas indispensable d'attacher foi au "ex monasterio Dervensi" du chroniqueur. Sachant qu'un Azon avait brièvement et infructueusement régné avant Guillaume, mais n'en sachant pas plus, il aurait fort bien pu décider d'en faire Adson du Der, puisque aussi bien ce dernier était le seul ou le principal Adson de sa connaissance. En tout cas, le dossier est trop fragile pour que l'on puisse

1. Alain RAUWEL, Université de Bourgogne, UMR CNRS 5594. Je remercie vivement Hubert Flammariion et Jean-Vincent Jourdeuil pour leur lecture critique et leurs utiles observations.

2. M. Chaume, "Les origines paternelles de S. Guillaume de Volpiano : Saint-Bénigne de Dijon et les pays lorrains aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s.", *Revue Mabillon*, 1924, p. 68-77.

3. "L'abbaye Saint-Evre de Toul au Haut Moyen-Âge", *Le Pays lorrain* t. 62, 1981, p. 73-83.

4. *La correspondance d'un évêque carolingien*,

*Frothaire de Toul*, éd. M. Parisse, Paris, 1998, n° 31 p. 146. Sur l'identification de *Bosonis monasterium*, M. Gaillard, *ibid.* p. 24 n. 39.

5. Sur Adson, cf la *Clavis des auteurs latins du Moyen-Âge (territoire français, 735-987)*, t. 1, Turnhout, 1994, p. 43-54 et D. Verhelst, "Adson de Montier-en-Der", *Religion et culture autour de l'an mil*, Paris, 1990, p. 25-30. M. Goulet a repris le dossier à nouveaux frais, de façon très convaincante, dans son introduction aux *Adsonis Dervensis opera hagiographica*, Turnhout, 2003 (CC, CM, 198).

6. *Chronique de Saint-Bénigne*, éd. Bougaud et Garnier, Dijon, 1875, p. 130.7. Cf p. ex. le *Dictionnaire de biographie française* t. 1 col. 642-643 ; K.F. Werner dans le *Lexicon des Mittelalters* t. 1 col. 169 ; Chaume, *Origines du duché de Bourgogne* t. 1 p. 467 n. 2 ; Verhelst, *op. cit.* ; etc.

7. "A propos du millénaire de l'abbé Guillaume à Saint-Bénigne", *Mémoires de l'Académie de Dijon* t. 130, 1989, p. 285.

8. Introduction citée, p. XXI.

inscrire l'abbé champenois sur les listes dijonnaises.

Les bonnes relations entre le Toulinois et le grand monastère dijonnais se manifestent particulièrement en 992, lorsque l'évêque Gérard élargit les possessions de Saint-Bénigne à Saint-Blin. Cette *curtis* (*Bretiniaca curtis*) située aux confins des diocèses de Toul et de Langres ("in confinio Tullensis et Lingonensis parochiarum"<sup>10</sup>), aux limites par conséquent des modernes départements de la Haute-Marne et de la Meurthe-et-Moselle, avait été donnée à la fin du VIII<sup>e</sup> s. par *Liliosa*, la sœur du défunt évêque Jacques, celui-là même qui avait été inhumé *ad sanctum* à Dijon<sup>11</sup>. Ce sont sans doute les moines eux-mêmes qui y avaient fait construire une chapelle. En 992, le diocésain concède aux religieux l'autel de cette chapelle (comprendre : tous les droits et revenus attachés à l'exercice du culte). Ils ne la desserviront pas eux-mêmes, car le ministère paroissial n'est pas l'œuvre des moines, mais ils auront la libre nomination du vicaire qui y officiera à l'intention des fidèles du voisinage – le tout moyennant deux deniers, à verser au temps du synode<sup>12</sup>. Ce privilège est confirmé par l'évêque Berthold en 1005<sup>13</sup>. Le petit lieu de culte n'avait toutefois pas encore reçu la dédicace. C'est là l'œuvre de Brunon, en 1036. En visite pastorale, le prélat s'arrête à l'*oratorium* de Saint-Blin, l'estime "satis eleganter constructum", et y accomplit les rites requis, retenant logiquement le vocable du saint martyr bourguignon. En même temps, pour marquer son attachement à l'idéal bénignien et à sa présence en son diocèse, il cède à Saint-

Blin les deux autels de Silmont (Meuse, canton de Ligny) et Offrécourt (Haute-Marne, canton de Bourmont, commune de Soulaucourt), toujours avec le libre choix des vicaires<sup>14</sup>. Enfin, en 1122, le dossier du prieuré est bouclé par l'évêque Recoïn de Commercy, qui confirme tous les droits précédemment cités et ajoute celui-ci : le jour de la fête de Saint-Etienne, patron de la Cathédrale, le prieur de Saint-Blin devra se trouver à l'église mère, en habit de chœur ; en cas d'absence de l'ordinaire et des deux abbés de Saint-Mansuy et de Saint-Evre, c'est à lui qu'il reviendra de chanter la messe solennelle<sup>15</sup>.

Revenons au moment où le premier diplôme épiscopal pour Saint-Blin est écrit. Très peu de temps après, Guillaume "de Volpiano" ou, mieux, de Dijon, fait le chemin inverse du pseudo-Adson : de Bourgogne en Lorraine<sup>16</sup>. Vers 1003-1004, l'évêque de Toul Berthold fait en effet appel à lui "ut abbatiam S. Apri suscipiens emendare, curaret secundum S. Benigni institutionem. Cujus annuus precibus eundem cenobium in paucis annis ad regularem commutavit statum"<sup>17</sup>. Guillaume introduisit donc les usages dijonnais à Saint-Evre, à la demande de l'évêque. Vint-il souvent à Toul ? Dans quelle mesure modifia-t-il les structures locales ? Il n'est pas possible de répondre précisément à ces questions. Ce qui est presque sûr, c'est que Saint-Evre, déjà réformé au IX<sup>e</sup> s. par Frotaire et au X<sup>e</sup> s. dans la filiation de Fleury, donc de Cluny, n'avait pas besoin de ces transformations radicales que l'on voit opérer ailleurs, notamment à Dijon, où la communauté antérieure est intégralement remplacée

par les nouveaux sujets dirigés par Guillaume. Les coutumes sont principalement en cause, et puisque celles de Saint-Bénigne ont fait leurs preuves, on demande à leur principal ordonnateur de venir en instruire les frères toulinois : c'est ainsi qu'il faut entendre ici la notion de "réforme". – Faut-il penser en outre que Guillaume fut appelé en Lorraine parce qu'il avait parmi les grands de cette région des parents ? Les hypothèses de Maurice Chaume, fondées comme toujours sur le principe de la transmission patrimoniale des noms, apparaissent ici un peu trop virtuoses pour être honnêtes<sup>18</sup>, et on laissera prudemment ouverte la question des origines paternelles de l'abbé, éclairée seulement par l'allusion de Glaber à un aïeul "gente suevus".

Guillaume n'apparaît pas seulement comme un réformateur, mais aussi comme un pacificateur. La cause principale du refroidissement constaté entre Bourgogne et Lorraine à la fin du X<sup>e</sup> s. était le monastère de Poulangy, proche de Langres mais "vieille possession" toulinoise<sup>19</sup>, comme en témoigne le fait qu'au partage de Meerssen, il fut inclus dans la part de Louis le Germanique et non dans celle de Charles le Chauve<sup>20</sup>. La *Vie de S. Gérard* permet de comprendre, au moins en partie, l'origine de ces difficultés<sup>21</sup>. Poulangy n'était pas originellement la seule enclave toulinoise en pays lingon ; Varennes, où reposait le corps de saint Gengoul, était dans la même situation. Il est peu probable que Poulangy ait été toulinois par fondation de sainte Salaberge, sœur de l'évêque des Leuques Leudin-Bodon ; la paisible possession de cette abbaye par les évêques lorrains n'est sûre

10. *Chronique*, éd. cit., p. 160. On notera l'acception de *parochia* : diocèse.

11. *Ibid.*

12. *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon* t. 2, éd. Chaume et Chevrier, Dijon, 1943, n° 204.

13. *Ibid.* n° 230 et 231.

14. *Ibid.* n° 319.

15. *Ibid.* n° 465.

16. Pour tout ce qui suit, cf. N. Bulst, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon*, Bonn, 1973 ("Pariser Historische Studien", 11), p. 90-105.

17. *Chronique de Saint-Bénigne*, éd. cit., p. 51.

18. Sur la méthode de Chaume, cf. A. Rauwel, "Maurice Chaume historien du territoire bourguignon", *Actes du colloque André Déléage*, Cluny 2003, à p.

19. Chaume, "Origines paternelles...", p. 73.

20. Sur tout cela, bonne analyse de Mme O. Colin, "Le sort des abbayes royales d'Enfonvelle, Varennes et Poulangy après le partage de Meerssen", *Bulletin philologique et historique* 1964, p. 35-44.

21. Cap. XXI, trad. A.-M. Gardoni, Toul, Etudes toulaines, 1981, p. 46.

qu'au X<sup>e</sup> s. ; on notera toutefois avec intérêt que la famille de saint Gengoul était vraisemblablement rattachée, d'une manière ou d'une autre, au lignage des Bodon<sup>22</sup>. Quoi qu'il en fût, les Langrois s'emparèrent de Varennes<sup>23</sup>. Gérard de Toul fit ses réclamations, qui n'obtinrent guère de succès –si peu même que Brun de Roucy, non content de garder Varennes, annexa aussi Poulangy... Il fallut le double patronage de Guillaume l'abbé et du comte Otte-Guillaume pour que se tînt, en 1005, une réunion de réconciliation, dont nous ne connaissons pas le détail des délibérations. "Acta sunt haec quando fuit placitum de abbatia Poloniacensi inter domnum Bertholdum et domnum Brunonem episcopos in Dodonis curte juxta quercus praesente Willelmo comite et Willelmo abbate multisque magnis et nobilibus viribus, deinde in plena synodo corroborata omnium clericorum laude" : ainsi un document relatif à cette assemblée en présente-t-il l'organisation<sup>24</sup>.

Plus encore que Guillaume, d'ailleurs, l'agent de la pénétration bénignienne en Lorraine fut le prieur Voiri, *Widricus*, choisi par le grand abbé pour lui succéder dans le gouvernement de la communauté de Saint-Evre. On trouve déjà sa signature parmi les très nombreuses souscriptions qui enrichissent la charte de fondation de Fruttuaria, l'abbaye instituée par Guillaume sur ses terres patrimoniales en Piémont<sup>25</sup>. Raoul Glaber, fidèle porte-parole de Guillaume, en

dit grand bien : "honestissimum fratrem Widricum, qui post illum (Willelmum) ejusdem loci Pater devotus exstitit"<sup>26</sup>. L'évêque Brunon devait l'apprécier tout autant, puisqu'il lui confia vers 1026 les deux monastères de Saint-Mansuy et Moyenmoutier, afin qu'il y assurât la pérennité des coutumes réformées. Il lui commanda aussi la *Vita* de son prédécesseur Gérard<sup>27</sup>. Selon l'auteur de la *Vita Leonis IX*, c'est "voluntate et petito Guillelmi" que Voiri accéda alors à l'abbatit<sup>28</sup>. Ses relations avec Dijon restèrent excellentes, si l'on en juge par sa présence aux côtés de l'abbé de Saint-Bénigne, du prévôt de Saint-Etienne et de l'abbé de Bèze lors d'un accord conclu vers 1045 entre l'abbé de Cluny, Odilon, et l'abbesse de Baume-les-Dames<sup>29</sup>. Il dut régir les trois grandes maisons du diocèse pendant un bon quart de siècle, puisque sa mort est à placer aux environs de 1050<sup>30</sup>. Il eut donc parmi ses moines le cardinal Humbert, qui avait dû entrer à Moyenmoutier vers 1015.

Nous sommes là aux années dans lesquelles l'évêque Brunon de Toul quitte sa cité lorraine pour devenir le pape Léon IX, en remplacement de Damase II. On pense par ailleurs qu'il n'obtint le siège de Pierre qu'après le refus de son "ami de longue date" le Langrois et Dijonnais Halinard<sup>31</sup>. Halinard de Sombernon, né un peu avant l'an mil, avait été chanoine à Langres sous Brun de Roucy, puis moine à Saint-Bénigne dès les années 1020. Prieur en 1027, abbé en

1031 à la mort de Guillaume, il est promu à l'archevêché de Lyon en 1046 –où il succède d'ailleurs à Oudry, qui avait été archidiacre de Langres. Refusa-t-il vraiment le pontificat suprême ? Aubri de Trois-Fontaines, qui écrit deux siècles plus tard, veut qu'il se soit dissimulé pour échapper au vœu des Romains<sup>32</sup>. Mais n'est-ce pas plutôt l'empereur qui ne voulut pas de lui ? La *Chronique de Saint-Bénigne*, en un passage très hagiographique, montre comment, au moment de sa désignation à Lyon, Halinard refusa obstinément de prêter à Henri le serment d'usage<sup>33</sup>. "Je suis chrétien et je suis moine, disait l'abbé ; tant l'Évangile que la Règle m'interdisent de jurer ; je préfère donc renoncer à l'épiscopat plutôt que prêter serment." Le roi qui, non sans résistances (sensibles même sous la plume lénifiante du chroniqueur), avait toléré qu'une aussi mauvaise tête devînt archevêque, pouvait difficilement prendre le risque de voir une telle attitude poussée à ses dernières conséquences à Rome. Il est donc plus que probable que c'est lui qui bloqua la promotion du Lyonnais. Après l'élection de Brunon d'Eguisheim, de toute façon, "le nouveau pape associa de près les deux archevêques (Halinard et son ami Hugues de Salins, de Besançon) à sa politique de présence à la Chrétienté"<sup>34</sup> –au point que l'ancien abbé de Dijon mourut à Rome (empoisonné, dit-on) en 1052. Après l'intermède de Jean de Fécamp, il y a de bonnes chances que ce soit un Toullois qui lui ait succédé au gouvernement de

22. Cf Larose, *Essai généalogique sur la famille de Ste Salaberge*, Epinal, 1956. Je remercie H. Flammarion de m'avoir fait connaître ce travail un peu systématique, mais particulièrement stimulant. Je reviendrai prochainement sur les origines des possessions toulloises au diocèse de Langres.

23. On sait que, plus tard, les reliques de S. Gengoul furent transférées à Langres même, dans une chapelle devenue au XI<sup>e</sup> s. possession des moines de Bèze.

24. Pérard, *Recueil de pièces curieuses...*, Paris, 1664, p. 169 ; cartulaire BM Dijon 591 f. 66 v.

25. Ed. Bulst, *op. cit.*, p. 230.

26. *Vita Willelmi*.

27. S. Haarländer, *Vitae episcoporum : eine Quellengattung zwischen Hagiographie und Historiographie*, Stuttgart, 2000, p. 507-508.

28. *La Vie du pape Léon IX*, éd. M. Goullet et M. Parisse, Paris, 1997, p. 50.

29. Bernard et Bruel, *Chartes de Cluny*, t. 3 n° 2043. Il faut croire qu'Halinard de Dijon et Ogier de Bèze étaient alors réconciliés ; les rapports entre les deux prélats avaient pourtant été très tendus en 1031, lorsque l'évêque de Langres avait arraché Ogier à son siège pour le remplacer de force par Halinard.

30. Il figure au 12 février à l'Obituaire de Saint-

Bénigne. Symétriquement, Guillaume de Dijon est noté à l'Obituaire de Saint-Mansuy (Bulst, *op. cit.*, p. 101), mais cela ne signifie pas qu'il ait été personnellement chef de la communauté.

31. B. de Vrégille, "Halinard", *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* t. 23 col. 152-154 (ici 153). Un profil biographique d'Halinard paraîtra sous ma signature dans le fasc. de 2006 du *Bulletin de l'Association du Vieux-Dijon*.

32. MGH, *Scriptores*, t. 23, p. 788.

33. *Chronique*, éd. cit., p. 188-190.

34. Vrégille, *art. cit.*

Saint-Bénigne, si l'on suit l'hypothèse raisonnable du chanoine Chaume, qui voyait dans l'abbé Adalbéron ou Auberon "peut-être un parent de cet autre Adalbéron, primicier de Toul vers 1052 et bienfaiteur insigne de l'abbaye dijonnaise"<sup>35</sup>.

Au cours de son bref pontificat, Léon IX eut essentiellement deux occasions de s'occuper des affaires langroises. La première fut assurément la plus complexe et la plus grave. En 1049, au concile de Reims, Léon dut juger "l'affaire Hugues de Breteuil", du nom du prélat langrois accusé de simonie. Il est facile de rappeler le déroulement de cette affaire, bien étudiée par Drioux<sup>36</sup> grâce au témoignage du moine Anselme dans l'*Historia dedicationis S. Remigii Remensis*<sup>37</sup>. En prélude, le 3 octobre, les Pères entendirent une série d'accusations formulées par Hugues contre l'abbé de Pothières en Châtillonnais ; il est bien difficile de savoir quoi penser de ces propos, qui entraînèrent la déposition de l'abbé<sup>38</sup>. Mais le lendemain, l'accusateur devenait accusé... On lut contre lui un réquisitoire très chargé, où l'évêque apparaissait à la fois comme simoniaque actif et passif, violent et incontinent (*tam cum mulieribus quam cum juvenibus*). La défense devait être assurée par les deux grandes figures métropolitaines d'Halinard de Lyon et Hugues de Salins, archevêque de Besançon. Cependant, au moment de prendre la parole, Hugues de Besançon se trouva aphone... On y vit un signe

du Ciel. Le lendemain, à la reprise des débats, Hugues de Langres avait disparu. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'il ait été excommunié et déposé par l'assemblée. Mais il reparut quelques mois plus tard, à Rome, au synode du Carême 1050. Les chroniqueurs ont été sensibles à son entrée pour le moins mélodramatique, "nudus et discalciatus", dans le rôle du pénitent. Il en retira la sympathie de Léon et de ses prélats, qui lui rendirent leur communion et sa dignité – une dignité qu'il n'eut pas, toutefois, l'occasion d'exercer à Langres puisque, malade, il se retira à Saint-Vanne de Verdun où son frère était abbé et y mourut bien-tôt<sup>39</sup>.

Il est toutefois indispensable de prendre toutes les distances requises avec les récits des polémistes grégoriens, que l'on ne peut jamais suivre à la lettre, puisqu'ils ne visent qu'à noircir les adversaires de la grande mutation institutionnelle en cours. On ne saurait donc résumer le problème, comme l'a fait M. Bur, en écrivant qu'"Hugues, qui avait payé pour devenir évêque de Langres et qui faisait commerce des saints ordres, fut excommunié et déposé"<sup>40</sup>. Au contraire, on a tout intérêt à regarder avec quels confrères Hugues a été traduit devant le concile. Le plus beau cas est celui de l'évêque de Nantes Budic<sup>41</sup>. Il semble bien que ce prélat ait de fait acheté sa charge. Il est déposé à Reims. Le pape n'hésite pas, pour le remplacer, à faire venir de Rome l'abbé Airard de Saint-

Paul-hors-les-murs. Mais le nouveau venu s'aliène si bien le milieu local que le clergé et le peuple de Nantes écrivent leurs doléances à Léon, lequel rappelle Airard. Son successeur est un membre de la dynastie cornouaillaise, qui a déjà annexé l'épiscopat quimpérois. C'est donc le retour en force de l'aristocratie locale, et la preuve que la France du milieu du XI<sup>e</sup> s. n'était absolument pas disposée à laisser l'idéologie romaine abolir des traditions bien ancrées.

Le 27 octobre 1050, au cours de son second voyage en France, le pape Léon assista dans la cathédrale de Langres au sacre, conféré par Halinard, d'Hardouin, le remplaçant d'Hugues de Breteuil, et du nouvel évêque de Troyes Fromont.

Un peu plus tard, l'évêque Pibon, bien connu par les recherches de l'abbé Choux<sup>42</sup>, présente un exemple remarquable de persistance des liens entre les milieux réformateurs lorrains et le centre monastique de la Bourgogne. Après seize années d'épiscopat, Pibon quitta en effet Toul en 1085 pour aller pèleriner en Terre Sainte. A son retour, en 1087, il ne revint pas dans sa cité, mais s'arrêta à Dijon, où il prit l'habit monastique<sup>43</sup>. Sans doute ce choix s'explique-t-il par les bonnes relations entre Pibon et l'abbé Adalbéron, probablement toullois comme on l'a vu<sup>44</sup>. L'Obituaire de Saint-Bénigne en a gardé le souvenir au IX des kalendes de décembre,

35. Chaume, "Origines paternelles...", p. 76 n. 1. Adalbéron de Toul avait donné aux moines un bras de S. Blaise, comme le rappelle sa notice au Nécrologe, le 12 des Kalendes d'août : *Chartes et documents...* p. 114.

36. G. Drioux, "Un diocèse de France à la veille de la réforme grégorienne : le pape Léon IX et les évêques de Langres Hugues et Hardouin", *Studi gregoriani* t. 2, 1947, p. 31-41.

37. Cf maintenant l'éd. et trad. Hourlier in *La Champagne bénédictine, Travaux de l'Académie nationale de Reims* t. 160, 1981, p. 181-297.

38. Drioux, *art. cit.*, p. 31-32.

39. J.V. Jourdeuil, "Sanctuaire, inhumation et

sépulture des évêques de Langres des origines au XVI<sup>e</sup> s.", *Les clercs, les fidèles et les saints en Bourgogne médiévale*, V. Tabbagh dir., Dijon, 2005, ad p. 40.

40. "Léon IX et la France", *Léon IX et son temps (actes du colloque de Strasbourg)*, Turnhout, 2005.

41. Cf A. Chédeville et N. Tonnerre, *La Bretagne féodale*, Rennes, 1987, p. 242-243. J.-P. Brunterch, "Puissance temporelle et pouvoir diocésain des évêques de Nantes entre 936 et 1049", *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* t. 61, 1984, p. 29-82.

42. Surtout "Pibon évêque de Toul et la querelle

des Investitures", *Annales de l'Est* t. 1, 1950, p. 77-104.

43. *Gesta ep. Tul.*, MGH, Scriptorum, t. 8 p. 648.

44. Adalbéron est témoin d'une donation pour Montier-en-Der à un moment où, après la confirmation solennelle de Léon IX en 1051 (PL t. 143 col. 672), l'ordinaire toullois contrôle encore le Der. On eût aimé que cette question des rapports entre Toul et la grande abbaye "à l'ombilic des trois royaumes" (M. Rouche) bénéficiât d'un traitement plus systématique lors du colloque *Les Moines du Der*, éd. P. Corbet, Langres, 2000.

“depositio domni Pibonis episcopi et hujus ecclesie monachi”<sup>45</sup>. Le Saint-Siège ne l’entendait pas de cette oreille, qui enjoignit à Pibon de reprendre la crosse, pour un gouvernement qui dura vingt ans encore.

Des clercs séculiers faisaient, eux aussi, la jonction entre royaume et Empire. L’archidiacre langrois Géboin, devenu archevêque de Lyon en 1077 par la grâce du légat Hugues de Die<sup>46</sup>, bénéficiaire de la première définition de la primatie des Gaules<sup>47</sup> et vénéré comme un saint par les Lyonnais (“saint Jubin”), a ainsi toutes chances, comme le pensait M. Chaume, d’être d’origine toulouise Ce nom caractéristique est en effet celui de deux princiers de l’Eglise de Toul, dont l’un était frère du comte Renard II, donc fils du premier comte Renard, celui qui renonça au siècle pour se retirer à Saint-Evre vers 1034<sup>48</sup>. Plus encore, Géboin aurait signé “S. Gibuini decani divionensis ac fidelissimi servi sancti Gengulfi”<sup>49</sup>. On peut donc penser que l’archevêque de Lyon était un cadet, ou un allié, de la famille comtale de Toul, préparé pour la carrière ecclésiastique dans la cathédrale la plus proche. Il faut en tout cas

renoncer à identifier l’archevêque de Lyon avec le Géboin des comtes des Beaumont, qui d’ailleurs ne nous aurait pas beaucoup éloignés de notre frontière<sup>50</sup>.

La très ancienne abbaye bourguignonne de Moutiers-Saint-Jean était possessionnée au diocèse de Toul, par son prieuré Saint-Etienne de Lamarche (Vosges). Elle souligna la qualité de ses relations avec la Lorraine en concluant une association de prière avec Saint-Mansuy, au temps de l’abbé Bernard (1109-1133)<sup>51</sup>. Mais même après les profonds renouvellements des années 1090-1100, les réseaux monastiques restent le lieu privilégié de la connexion entre aristocratie laïque et élites ecclésiastiques. On en verra un exemple topique au XII<sup>e</sup> s. avec la maison prémontrée de Flabémont, la plus méridionale de la circarie de Lorraine, qui dut sa création, peu après 1132, aux libéralités des sires d’Aigremont, l’un des principaux lignages aristocratiques du Langrois<sup>52</sup>.

L’abbaye de Morimond était située comme on sait à l’extrême limite entre Champagne et Lorraine,

entre royaume et Empire, à un jet de pierre du diocèse de Toul. L’abbé Renard, actif de 1139 à 1154, était le frère des deux comtes de Toul Frédéric II et Henri<sup>53</sup>. Plusieurs de ses prédécesseurs et successeurs ont enrichi de leurs dons ou de leur bienveillance le patrimoine de l’abbaye. En attendant que paraisse le chartier de Morimond, on peut citer quelques exemples<sup>54</sup>. En 1147, l’évêque Henri préside à l’abandon par les moines de Molesme de leur maison de Grandrupt en faveur de Morimond<sup>55</sup>. En 1176, c’est l’évêque Pierre de Brixey lui-même qui concède aux frères les dîmes du village voisin de Levécourt<sup>56</sup>. Il accorde aussi aux religieux des franchises de passage en 1182<sup>57</sup>. Enfin, en 1192, Odon confirme la donation d’une terre près d’Aigremont<sup>58</sup>. L’ordinaire lorrain est, en somme, presque aussi sollicité par les Cisterciens que son homologue langrois : sur 88 chartes épiscopales du XII<sup>e</sup> s., on en compte 40 de Langres pour 44 de Toul, selon les calculs d’H. Flammarion<sup>59</sup>. Rien ne manifeste mieux l’harmonie réelle et la profonde complémentarité entre le plus oriental des diocèses français et la plus occidentale des Eglises d’Empire.

45. Cité par Chaume, “Répertoire biographique”, *Chartes et documents...* p. 301.

46. Hugues de Flavigny, *Chronique*, MGH, *Scriptores*, t. 8 p. 415-416.

47. Excellent point de P. Mc Keon, “Gregory VII and the primacy of archbishop Gebuin of Lyon”, *Church history* t. 38, 1969, p. 3- 8.

48. Cf. tableau généalogique dans M. Parisse, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, 1982, p. 437.

49. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine* t. 1, 1745, pr., p. 457.

50. R. Aubert, *Dictionnaire d’histoire et de géographie ecclésiastiques* t. 20 col. 229-230. G. Viard, *Dictionnaire de biographie française* t. 15 col. 936, hésitait encore entre Bourgogne et Lorraine.

51. A. Vittenet, *L’Abbaye de Moutiers-Saint-Jean : essai historique*, Mâcon, 1938, p. 25.

52. M. Parisse, “Naissance de la circarie de l’or-

dre de Prémontré en Lorraine”, *Les Prémontrés et la Lorraine, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris, 1998, p. 3-16. Médiocre notice in B. Ardura, *Abbayes, prieurés et monastères de l’ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Nancy, 1993, p. 252-255.

53. Le lignage comtal de Toul a bénéficié récemment des précieuses indications de M. J.-N. Mathieu, “Recherches sur les premiers seigneurs de Fouvent et de Jonvelle”, *Annales de Bourgogne* t. 76, 2004. Du même, “Nouvelles recherches concernant le lignage de Joinville”, *Cahiers haut-marnais* 1992, p. 1-25.

54. On a accès aux sources de l’histoire territoriale de Morimond par l’étude un peu vieillie de l’abbé Salmon, “Morimond et ses granges”, *Actes du 38<sup>e</sup> congrès de l’Association bourguignonne de sociétés savantes (= Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. 15), Langres, 1969, p. 105-125. Cf aussi M.

Parisse, “Morimond et l’évêque de Toul au temps de Pierre de Brixey”, *Cahiers haut-marnais* fasc. 191, 1992, p. 45-55.

55. Arch. dép. de la Haute-Marne (ADHM), 8 H 54 (Salmon p. 114).

56. ADHM, 8 H 67 (Salmon p. 114, Parisse p. 51). Grandrupt et Levécourt sont situés entre Clefmont et Bourmont.

57. ADHM 8 H 38 (Parisse p. 50). De semblables franchises ont été données aux moines de la Crête en 1162 et confirmées en 1166 (Parisse p. 49).

58. ADHM, 8 H 3 (Salmon p. 109).

59. “Frontières et limites chez les Cisterciens de Morimond et de La Crête au XII<sup>e</sup> s.”, *Une frontière entre Saône et Meuse*, Nancy, 2003 (“Journées d’études vosgiennes”), p. 21. L’abbaye de La Crête, quant à elle, reçut entre 1181 et 1252 trois vignes et deux maisons à Toul (ADHM, 5 H 10).